La **FHP-MCO** dénonce l'**amalgame** inqualifiable établi par le ministre de l'Economie et des Finances, **Pierre Moscovici**, interrogé dimanche sur **Europe 1**, entre **cliniques et banques suisses** et réclame des excuses pour ces propos insultants qui stigmatisent tout un secteur d'excellence et les 200.000 professionnels qui y travaillent.

Lors de l'émission « Le Grand Rendez-Vous », Pierre Moscovici, questionné sur l'affaire Cahuzac, a déclaré : « **Et donc je vais vous dire qu'une certaine République, ou plutôt une certaine conception de la République où il y a des cliniques, des banques en Suisse, c'est pas mon truc, c'est pas ma vie, c'est pas ma conception des choses** ».

« Cet amalgame entre cliniques et banques suisses est inqualifiable et indigne d'un haut responsable de l'Etat. Suggérer que des cliniques ou les personnels qui y travaillent seraient impliqués de près ou de loin dans des activités fiscales illégales est tout simplement inacceptable. C'est aussi inacceptable que de dire que les politiques sont tous des menteurs

»
, s'est indigné Lamine Gharbi, président de la FHP-MCO, qui regroupe 600 établissements spécialisés en médecine, chirurgie et obstétrique.
«
Le ministre de l'Economie et des Finances ferait mieux de balayer devant sa porte, avant de jeter l'opprobre
public
sur tout un secteur et sur les 200.000
professionnels qui y travaillent au service des patients et avec leur confiance
».

« Nous osons espérer que les mots prononcés par M. Moscovici, qui est certainement sous pression en ce moment, ont dépassé sa pensée mais nous n'en sommes pas certains.
Au nom de la profession toute entière, nous lui demandons
donc
des ex
cuses publiques pour ces propos
».

A propos de la FHP-MCO

La FHP-MCO regroupe 580 cliniques et hôpitaux privés spécialisés en médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) participant aux missions du service public de la santé. Acteur incontournable du paysage sanitaire français, l'hospitalisation privée MCO représente 27% de l'offre de soins nationale et 36% des hosp
italisations. Les cliniques et hôpitaux privés
accueillent chaque année 8,5 millions de patients pour une capacité de 66.000 lits et places, dont 2,2 millions de passages par an da
ns 132 services d'urgence
. Le secteur privé MCO est le leader nat
ional en chirurgie (54

% des actes réalisés) et le second en médecine (25% des séjours médicaux) et obstétrique (27% des naissances). Il réalise également 67% de la chirurgie ambulatoire, 32% des séances de chimiothérapie, 34% de la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique. Environ 150.000 salariés (infirmières, sages-femmes, aides soignants et hôteliers) y travaillent, ainsi que 41.000 praticiens libéraux et salariés.